

12 mars 2021

David TEBIB nouveau Président de l'ANLSP

David TEBIB, Président de la Ligue Nationale de Handball a été élu à l'unanimité pour 3 ans à la Présidence de l'Association Nationale des Ligues de Sport Professionnel (ANLSP)

David TEBIB succède à Patrick Wolff, qui durant dix ans, a œuvré pour donner la place et le crédit reconnus aujourd'hui à l'ANLSP au sein des instances sportives et dans les relations avec l'ensemble des pouvoirs publics.

L'action de David TEBIB devra répondre aux nombreux enjeux qui se posent aujourd'hui pour le développement du sport professionnel et l'unité du sport français. Le premier défi est de continuer à travailler avec les autorités au retour du public dans les compétitions sportives et la prise en compte du sport professionnel pour les aides d'urgence et le plan de relance afin de faire face à la crise économique engendrée par la pandémie de la Covid 19.

David TEBIB *“Je salue et remercie chaleureusement Patrick Wolff pour son action qui a toujours été animée par la recherche de l'intérêt collectif et la prise en compte des réalités de toutes nos ligues professionnelles. Cette unité des ligues professionnelles est un acquis de l'ANLSP que je vais continuer à assurer pour une expression qui demeurera constructive mais résolue pour une prise en compte du sport professionnel dans la politique de notre pays”*

ANLSP

Les ligues professionnelles ont décidé en 2006 d'unir la diversité de leurs disciplines et la convergence de leurs intérêts au sein de l'Association Nationale des Ligues de Sport Professionnel (ANLSP), créée en mars 2006, à l'initiative des ligues professionnelles françaises de Basketball, de Football, de Handball, de Rugby et de Volley. La Ligue Nationale de Cyclisme a rejoint l'ANLSP en 2015.

Les objectifs principaux de l'ANLSP sont de :

- Participer à la gouvernance du sport français et contribuer à l'unité du mouvement sportif.
- Permettre au sport professionnel français de se développer et d'être compétitif face aux autres championnats européens.
- Etre un outil de développement en partageant les bonnes pratiques déployées par chacune des ligues et en mutualisant leurs expériences.

L'ANLSP assure le suivi des réglementations, tant en France qu'à l'échelle européenne, et veille à faire évoluer favorablement l'environnement juridique, économique et social du sport professionnel en sauvegardant les valeurs du sport et notamment les fondements du « modèle européen », basé sur l'unité, la solidarité, la transparence, la formation et la performance.

L'ANLSP est notamment membre du Conseil d'administration de l'Agence Nationale du Sport et du CNOSF ainsi que représentée dans la commission permanente du sport féminin et l'instance nationale du supportérisme.